

Séance du mardi 5 décembre 2023

Délibération n° 2023-55

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 17
Pouvoirs : 1
Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

Date d'affichage électronique de la convocation : 1^{er} décembre 2023

Secrétaire de Séance : Pascal DIDELET

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Marylène CELLIER- Bertrand GAULÉ - Laurence PAGNON - Franck BAULAN - Odile BELIER COLLONGE - Nathalie ROUGEMONT - Emmanuel VINCENT – Serge FERRANDEZ – Yoann TRICAULT -- Magalie NEVEU - David OHANNESSIAN – Caroline VITAL - Charlotte PIERRAT - Thomas RIGAUD - Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Vincent BRUN a donné pouvoir à Serge FERRANDEZ

Absent (s): Elisabeth SAGE

FINANCES – Subvention exceptionnelle pour le spectacle de Noël des classes de maternelle.

Monsieur l'adjoint aux affaires scolaires indique qu'il a été saisi d'une demande de subvention de la part de l'APE pour le financement du spectacle de Noël des classes de maternelle.

Il est proposé de participer au financement de ce spectacle à hauteur de 122 € pour un coût global de 320 €

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

- Votants : 18 – suffrages exprimés : 18 - *Abstention : 0* Pour : 18 – *Contre : 0*
- **Approuve** l'octroi de la subvention exceptionnelle à l'APE d'un montant de 122 € pour le financement du spectacle de Noël des classes de maternelle.
- Dît que les crédits sont inscrits au BP 2023

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune*